

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1281

Rubrik: Oubliés...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore un peu de sucre dans votre thé?

Le 19 janvier, les citoyennes et les citoyens du canton de Vaud vont à nouveau se déplacer aux urnes pour une élection complémentaire au Conseil d'Etat. Pour la

AINSI DONC, NOUS aurons une femme radicale contre un homme socialiste dans la course à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois. Déjà certains s'offusquent du choix socialiste: comment un parti, qui donne des leçons d'égalité homme-femme, ose-t-il barrer la route à la future première femme au gouvernement vaudois.

Vertus féminines

De la même manière que l'on fait place à une femme – attention appréciable – en signe de respect et de galanterie, le monde politique, dès qu'il s'agit des femmes, devrait être soudain frappé d'angélisme. D'autant plus si c'est LA première femme, telle une Eve à la conquête du paradis. La candidature de la radicale Jacqueline Maurer, dans ce pays de Vaud, se drape de toutes les vertus, de toutes les honnabilités.

Bientôt la fin de l'année: n'oubliez pas de vous réabonner à Domaine public! Merci de votre fidélité

première fois de leur histoire, les radicaux lancent une femme dans la course. Serait-ce que le petit monde vaudois change, séduit par le chant des sirènes égalitaires?

Or, Madame Maurer préside le Groupeement des hôpitaux vaudois régionaux; elle a défendu devant la presse la baisse de salaire pour les postes les plus humbles, tenus par des femmes: nettoyeuses, lessiveuses, femmes de ménage. Madame Maurer appartient au conseil d'administration de Jelmoli, commerce dont on sait qu'il pratique le travail sur appel et la pression sur le personnel féminin, Madame Maurer a pris position pour une Loi sur le travail qui péjorait les conditions de travail des femmes. Madame Maurer n'a jamais agi publiquement pour la cause des femmes, ni rappelé leurs nécessaires représentations au sein des pouvoirs politiques. Mais Madame Maurer est une femme, qualité innée et si rare qu'on devrait être obligé de la ménager, tel un service en porcelaine: éviter tout conflit, toute opposition, avancer à petits pas et le sourire aux lèvres.

Une image tronquée

Mais nous vivons dans une société où les inégalités homme-femme durent et perdurent; nous savons que les premières victimes de la crise sont les femmes, qu'elles sont les plus fragilisées, précarisées par la montée du chômage; nous savons que la représentation des femmes en politique est encore nettement insuffisante, et que les partis, souvent, rechignent à valoriser leurs talents féminins. C'est à tous les stades de l'organisation sociale que les femmes rencontrent les obstacles les plus lourds, que les violences latentes sont les plus évidentes, que les horizons sont les plus clos. Le monde politique est mensonger s'il renvoie une image de la société où les femmes peuvent éviter la confrontation avec un adversaire, ou alors il les confine aux espaces qui leur furent réservés pendant longtemps: un salon de thé où l'on échange des politesses, entre personnes de même sexe.

Le réflexe «femme à tout prix» équivaut à brader un droit élémentaire:

celui d'occuper le terrain en défendant des projets ou des idées, celui d'avoir raison ou d'avoir tort, celui de gagner ou de perdre une élection légitimée par des choix politiques. gs

Oubliés...

«UN SPECTRE HANTE l'Europe, le spectre du communisme». C'est le début du Manifeste de Marx et Engels, de février 1848. Et c'est bien vrai, à lire le numéro du 1^{er} novembre 1842 du *Nouvelliste vaudois*. On y trouve deux informations sur les luttes internes des sociétés des ouvriers allemands dans la région lémanique. Celle de Genève a exclu de son sein les vingt membres environ «qui professent des idées communistes». En représailles, la société de Lausanne, où les communistes sont majoritaires, a exclu les non communistes. Un autre article parle d'agents provocateurs du «communisme, ce grand croque-mitaine du jour».

Près d'un siècle plus tard, en 1938, Genève voit paraître *La Revue anticommuniste*, éditée avec la collaboration du Bureau pour la préparation du premier Congrès Mondial Anticommuniste. Gonzague de Reynold y publie, sur trois numéros, une étude sur «Les données russes du bolchevisme». A la même époque les *Bulletins de l'Action nationale suisse* contre le communisme cessent de paraître à Fribourg. A Genève sortent *Les Bulletins de l'Entente Internationale Anticommuniste*.

La guerre est finie. En 1950, l'Evêque de Sion consacre sa lettre pour le carême au communisme. Jean Möri, secrétaire de l'USS, intitule sa réponse «Mauvaise querelle aux syndicats libres» (*Revue syndicale*, avril 1950). cfp